



# Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption

Distr. limitée  
6 novembre 2017  
Français  
Original: anglais

---

## Septième session

Vienne, 6-10 novembre 2017

### Qatar: projet de décision

## Lieu de la dixième session de la Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption

La Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption, rappelant la résolution 47/202 A de l'Assemblée générale en date du 22 décembre 1992 concernant le plan des conférences, tenant compte des articles 3 et 6 de son règlement intérieur, et se félicitant de l'offre du Gouvernement qatarien d'accueillir sa dixième session, décide que cette session se tiendra au Qatar en 2023.

---

